# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Tunnel routier entre l'Ariege et l'Espagne

Question écrite n° 935

### Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux attire l'attention de M. le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme sur l'interet que pourrait representer le percement d'un tunnel routier entre la vallee du Salat en Ariege et celle de la Noguera Pallaresa en Espagne. Un tel itineraire routier aurait l'avantage de representer la distance la plus courte entre Toulouse et Barcelone, a l'altitude la plus basse de toutes les liaisons transpyreneennes (1090 metres). Il permettrait de plus de favoriser le developpement economique de deux regions particulierement deprimees : le Couserans en Ariege et le Pallars Sobira en Espagne. Une association a ete recemment creee entre les regions francaises et espagnoles concernees : la region Midi-Pyrenees, le departement de l'Ariege, la deputation de Lerida, la generalite de Catalogne. Compte tenu de l'interet manifeste par ces collectivites sur les deux versants des Pyrenees, il lui demande d'inscrire dans le contrat Etat-region du 11e Plan le financement necessaire a la realisation de toutes les etudes techniques lourdes (leves de terrain, etudes geographiques, sondages, galerie de reconnaissance...) representant pour la France environ 20 millions de francs.

### Texte de la réponse

Le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme precise que la requete formulee par l'honorable parlementaire au sujet du projet de percement d'un tunnel routier a la hauteur de Salau, entre la vallee du Salat en Ariege et l'Espagne, concerne le prolongement de la voie departementale 117 vers la frontiere espagnole. Il rappelle tout d'abord que la competence de son departement ministeriel en matiere d'investissements routiers se limite exclusivement a la voirie nationale (routes et autoroutes), la voirie departementale relevant quant a elle de celle des conseils generaux, en l'occurrence celui de l'Ariege. Le projet de liaison, parallele a la RN 20 avec le tunnel de Puymorens, n'a pas de fonction nationale. Toutefois, l'amelioration des liaisons transpyrenees constitue bien un des objectifs prioritaires de la politique routiere de l'Etat qui vise notamment a reequilibrer, au profit des Pyrenees centrales, les flux qui transitent actuellement en presque totalite par les deux itineraires cotiers. A cet egard, un groupe de travail franco-espagnol doit etre constitue, afin d'examiner l'interet des differentes liaisons transfrontalieres et les priorites respectives d'amenagement ou de realisation qui s'y attachent.

### Données clés

**Auteur :** M. Bonrepaux Augustin
**Circonscription :** - SOC
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 935
**Rubrique :** Voirie
**Ministère interrogé :** équipement, transports et tourisme
**Ministère attributaire :** équipement, transports et tourisme

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 mai 1993, page 1383
**Réponse publiée le :** 26 juillet 1993, page 2237